

Contre l'extension de l'aéroport de Roissy, 15 associations déposent un recours

20 février 2020



Mardi 18 février 2020, quinze associations ont déposé un recours demandant l'annulation du document d'urbanisme définissant l'aménagement du territoire de Roissy-Pays de France. Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) de Roissy-Pays de France vise à organiser l'aménagement du territoire de la communauté d'agglomérations. Or ce document d'urbanisme pose actuellement comme acquis, deux projets : Europacity et [le Terminal 4](#), extension de l'aéroport de Roissy CDG.

Alors que [le projet Europacity](#), supposant l'artificialisation de 300 hectares de terres agricoles pour construire un méga-complexe commercial, a été abandonné à l'issue du Conseil de défense écologique du 7 novembre 2019, le nouveau Scot cite à de

nombreuses reprises le projet, en vantant son apport en termes d'emplois créés et de fréquentation du territoire.

D'autre part, le projet de construction d'un Terminal 4 sur l'aéroport de Roissy, prévoyant quarante millions de passagers en plus par an (l'équivalent du trafic de l'aéroport d'Orly), et l'émission annuelle de quinze millions de tonnes d'équivalent CO₂, n'est pas encore acté. Celui-ci n'a pas encore fait l'objet d'une étude d'impact ou d'une enquête publique. Or, le Scot évoque le projet à de nombreuses reprises comme s'il était acté, soulignant ses apports en termes de tourisme, d'emplois ou de développement du territoire.

« Il est inacceptable qu'un document d'urbanisme valide a priori un projet comme le Terminal 4, dont l'enquête publique n'a pas encore eu lieu, et dont l'impact sur le climat et sur la santé des franciliens serait catastrophique », a dit Audrey Boehly, collectif **Non au T4**.

Maxime Colin, de France nature environnement Ile-de-France, estime pour sa part que *« loin d'entamer une transition vers un urbanisme sobre, résilient et adapté au changement climatique, le Scot de Roissy-Pays de France engage plus encore l'Ile-de-France dans l'artificialisation des sols et l'aliénation du territoire aux méga-infrastructures ainsi qu'aux nuisances aériennes »*.

● **Liste des associations requérantes :**

Notre Affaire à Tous

Collectif Non au Terminal 4

Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG)

France Nature Environnement Ile-de-France (FNE IDF)

France Nature Environnement Seine-et-Marne (FNE SEM)

SOS Vallée de Montmorency

Val d'Oise Environnement (VOE)

Les Amis de la Terre Val d'Oise (ATVO)

Des terres, pas d'hypers !

Les Amis de la Confédération Paysanne (ACP)

Mouvement National de Lutte pour l'environnement – 93 et Nord Est parisien (MNLE 93)

Réseau des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne en Ile de France (Réseau AMAP IDF)

Environnement 93

Vivre Mieux Ensemble à Aulnay-sous-Bois (VME Aulnay)

Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes (ADVOCNAR)

Collectif inter-associatif du refus des nuisances aériennes (CIRENA)

Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome de Pontoise/Cormeilles en Vexin (DIRAP)

- **Source** : Communiqué des associations requérantes
- **Photo** : Page Facebook de Collectif non au T4

- Emplacement : Accueil > Brève >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Contre-l-extension-de-l-aeroport-de-Roissy-15-associations-deposent-un-recours>